



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 mai 2015

PROCES-VERBAL

Étaient présents :

Djoudé MERABET, Maire, Françoise GUILLOTIN, Didier GUILLAUD, Caroline TOUTAIN, Bernard GIRARD, Valérie AUVRAY, Joël COULOMBEL, Gilbert MEYER, Magali ADAM, Abdoulaye SALL, Adjoints, Annick LAÏCHOUR, Sylvia CALMES, Sandra HANCHARD, Thomas CAILLOT, Agnès LANNES, Robert DUGARD, Claire YOUINO, Joëlle DOUBET, Béatrice LEFEL, Isabelle TEURQUETY, Frédéric MAILLET, David CAMPERVEUX, Mehdi KAÏM, Clément DOLPHENS, Micheline CARRÉ, Isabelle GILBERT, Jean-Christophe PERRIN, Armand GEOFFROY, Nicolas GOURY, Gwenaëlle LELARGUE, Conseillers Municipaux.

Étaient excusés (avec pouvoir) :

Kamel LAHSINAT, Annie DUHAMEL, Pierre WEINMANN.

□□□

1 – ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 AVRIL 2015

Le procès verbal de la séance du 24 avril 2015 est adopté à l'unanimité.

□□□

2 – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Sandra HANCHARD est désignée en qualité de Secrétaire de Séance, à l'unanimité.

□□□

3) COMMUNICATIONS DIVERSES DE LA MUNICIPALITE

Les associations suivantes remercient la Municipalité pour la subvention accordée au titre de l'année 2015 :

- Les Restaurants du Cœur de la région Rouennaise,
- La permanence d'accès aux soins du Centre Hospitalier Intercommunal d'Elbeuf Louviers Val de Reuil,
- Le Collectif Antiraciste-Fasti,
- La Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif,
- La Société Philatélique Elbeuvienne.



4) COMPTE RENDU DE LA DELEGATION DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre de la délégation que le Conseil Municipal lui a accordée le 28 mars 2014.

✓ VILLE c/M. MARC MAURICE BERNARD ET MELLE DJAMILA BENAMAR – DROIT DE PREEMPTION URBAIN IMMEUBLE 18 RUE PASTEUR ROEHRICH – AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT

Est désignée Maître Sandrine GILLET, ou l'un des membres du Cabinet EMO HEBERT et Associés – 41 rue Raymond Aron – Parc de la Vatine – 76136 MONT SAINT AIGNAN – pour défendre les intérêts de la Ville dans l'affaire Ville c/Monsieur Marc Maurice BERNARD et Mademoiselle Djamilia BENAMAR.

✓ MONSIEUR KAMEL YAHIA c/VILLE – CONVOCATION DEVANT LE CONSEIL DES PRUD'HOMMES DE ROUEN – DESIGNATION DES REPRESENTANTS

Sont désignées, pour défendre les intérêts de la Ville dans cette affaire, Mademoiselle Dany DA COSTA, Directrice Générale Adjointe des Services, et Madame Nicole PIAZZA, Directrice des Ressources Humaines.

✓ REVISION DE LOYER

Le loyer du logement situé 15 rue des Traités, consenti à Madame Ericka CYPRIEN, est modifié à compter du 15 avril 2015. Le nouveau loyer s'élève à 377,81€ (ancien loyer 377,25€).

✓ TARIFS MUNICIPAUX 2014/2015 – CLASSES DE DECOUVERTE

A l'instar des années précédentes, il est proposé d'organiser, conjointement avec les enseignants volontaires, des séjours de classes de découvertes, et d'en fixer le coût par enfant.

Les classes de CM1 et CM2 de l'école Brassens, séjour au Puy du Fou du 23 au 25 juin 2015.

coût du séjour/enfant		150,00 €
quotient		
A	de 0 à 265 €.....	18,00 €
B	266 € à 396 €.....	27,00 €
C	397 € à 529 €.....	36,00 €
D	530 € à 661 €.....	45,00 €
E	662 € à 793 €.....	60,00 €
F	au dessus de 793 €.....	74,95 €
Ext	Extérieur.....	89,95 €

Les classes de CM1 et CM2 de l'école Brassens, séjour à Londres du 4 au 6 juin 2015.

coût du séjour/enfant		363,40 €
quotient		
A	de 0 à 265 €.....	43,60 €
B	266 € à 396 €.....	65,40 €
C	397 € à 529 €.....	87,20 €
D	530 € à 661 €.....	109,00 €
E	662 € à 793 €.....	145,35 €
F	au dessus de 793 €.....	181,70 €
Ext	Extérieur.....	218,05 €

5A – COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – BUDGET VILLE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2014 du Budget Principal.

Rapport

Madame GILBERT rappelle que les élus du groupe « Elbeuf Bleu Marine » ont voté contre le budget municipal 2015, et s'en étaient expliqués. Par souci de cohérence, ils s'abstiendront sur le vote de l'ensemble des délibérations financières présentées ce jour.

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui précise que : « ...Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président... », Monsieur le Maire propose de désigner Madame Annick LAICHOUR pour présider ce point de l'ordre du jour.

La proposition de Monsieur le Maire, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, et Madame LAICHOUR prend la présidence de l'Assemblée.

Monsieur le Maire ne peut participer au vote du Compte Administratif et quitte la salle.

Madame LAICHOUR invite le Conseil Municipal à procéder au vote du Compte Administratif 2014 du Budget Principal.

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2013 – Budget principal de Monsieur le Maire par 26 voix pour (groupe « Elbeuf l'Avenir Ensemble »), et 6 abstentions (groupe « Elbeuf Bleu Marine »).

□□□

5B – COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – BUDGET ANNEXE TRANSPORT MUNICIPAL

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2014 du Budget annexe Transport Municipal.

Rapport

Monsieur le Maire espère que ces résultats permettront l'achat d'un bus municipal, dans quelques années.

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui précise que : « ...Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président... », Monsieur le Maire propose de désigner Madame Annick LAICHOUR pour présider ce point de l'ordre du jour.

La proposition de Monsieur le Maire, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, et Madame LAICHOIR prend la présidence de l'Assemblée.

Monsieur le Maire ne peut participer au vote du Compte Administratif et quitte la salle.

Madame LAICHOIR invite le Conseil Municipal à procéder au vote du Compte Administratif 2014 du Budget annexe Transport Municipal.

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2014 – Budget annexe Transport Municipal de Monsieur le Maire par 26 voix pour (groupe « Elbeuf l'Avenir Ensemble »), et 6 abstentions (groupe « Elbeuf Bleu Marine »).

□□□

5C – COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – BUDGET ANNEXE SERVICE FUNERAIRE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2014 du Budget annexe Service Funéraire.

Rapport

Monsieur le Maire souligne que ce service funéraire, directement géré par la collectivité, est une des particularités de la Ville.

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui précise que : « ...Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président... », Monsieur le Maire propose de désigner Madame Annick LAICHOIR pour présider ce point de l'ordre du jour.

La proposition de Monsieur le Maire, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, et Madame LAICHOIR prend la présidence de l'Assemblée.

Monsieur le Maire ne peut participer au vote du Compte Administratif et quitte la salle.

Madame LAICHOIR invite le Conseil Municipal à procéder au vote du Compte Administratif 2014 du Budget annexe Service Funéraire.

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2014 – Budget annexe Service Funéraire de Monsieur le Maire par 26 voix pour (groupe « Elbeuf l'Avenir Ensemble »), et 6 abstentions (groupe « Elbeuf Bleu Marine »).

□□□

5D – COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – BUDGET ANNEXE PROGRAMME DE REUSSITE ÉDUCATIVE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2014 du Budget annexe Programme de Réussite Éducative.

Rapport

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui précise que : « ...Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président... », Monsieur le Maire propose de désigner Madame Annick LAICHOIR pour présider ce point de l'ordre du jour.

La proposition de Monsieur le Maire, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, et Madame LAICHOIR prend la présidence de l'Assemblée.

Monsieur le Maire ne peut participer au vote du Compte Administratif et quitte la salle.

Madame LAICHOIR invite le Conseil Municipal à procéder au vote du Compte Administratif 2014 du Budget annexe Programme de Réussite Éducative.

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2014 – Budget annexe Programme de Réussite Éducative de Monsieur le Maire par 26 voix pour (groupe « Elbeuf l'Avenir Ensemble »), et 6 abstentions (groupe « Elbeuf Bleu Marine »).

□□□

5E – COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – BUDGET ANNEXE OPERATIONS FONCIERES

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2014 du Budget annexe Opérations Foncières.

Rapport

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 21 novembre 2014, la suppression de ce budget a été actée à compter du 1^{er} janvier 2015. Ces résultats seront ainsi repris dans le budget principal de la Ville lors de l'affectation des résultats 2014.

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui précise que : « ...Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président... », Monsieur le Maire propose de désigner Madame Annick LAICHOIR pour présider ce point de l'ordre du jour.

La proposition de Monsieur le Maire, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, et Madame LAICHOIR prend la présidence de l'Assemblée.

Monsieur le Maire ne peut participer au vote du Compte Administratif et quitte la salle.

Madame LAICHOUR invite le Conseil Municipal à procéder au vote du Compte Administratif 2014 du Budget annexe Opérations Foncières.

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2014 – Budget annexe Opérations Foncières de Monsieur le Maire par **26 voix pour** (groupe « Elbeuf l’Avenir Ensemble »), et **6 abstentions** (groupe « Elbeuf Bleu Marine »).

□□□

Monsieur le Maire reprend la présidence de l’Assemblée.

□□□

6A – COMPTE DE GESTION 2014 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion 2014 du Budget Principal.

Rapport

Le Conseil Municipal déclare **par 27 voix pour** (groupe « Elbeuf l’Avenir Ensemble ») et **6 abstentions** (groupe « Elbeuf Bleu Marine ») que le Compte de Gestion du Budget Principal dressé pour l’exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme, n’appelle ni observation, ni réserve de sa part.

□□□

6B – COMPTE DE GESTION 2014 – BUDGET ANNEXE TRANSPORT MUNICIPAL

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion 2014 du Budget annexe Transport Municipal.

Rapport

Le Conseil Municipal déclare **par 27 voix pour** (groupe « Elbeuf l’Avenir Ensemble ») et **6 abstentions** (groupe « Elbeuf Bleu Marine ») que le Compte de Gestion du Budget Annexe Transport, dressé pour l’exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme, n’appelle ni observation, ni réserve de sa part.

□□□

6C – COMPTE DE GESTION 2014 – BUDGET ANNEXE SERVICE FUNERAIRE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion 2014 du Budget annexe Service Funéraire.

Rapport

Le Conseil Municipal déclare par 27 voix pour (groupe « Elbeuf l'Avenir Ensemble ») et 6 abstentions (groupe « Elbeuf Bleu Marine ») que le Compte de Gestion du Budget Annexe Service Funéraire dressé pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

□□□

6D – COMPTE DE GESTION 2014 – BUDGET ANNEXE PROGRAMME DE REUSSITE ÉDUCATIVE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion 2014 du Budget annexe Programme de Réussite Éducative.

Rapport

Le Conseil Municipal déclare par 27 voix pour (groupe « Elbeuf l'Avenir Ensemble ») et 6 abstentions (groupe « Elbeuf Bleu Marine ») que le Compte de Gestion du Budget Annexe Programme de Réussite Éducative dressé pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

□□□

6E – COMPTE DE GESTION 2014 – BUDGET ANNEXE OPERATIONS FONCIERES

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion 2014 du Budget annexe Opérations Foncières.

Rapport

Le Conseil Municipal déclare par 27 voix pour (groupe « Elbeuf l'Avenir Ensemble ») et 6 abstentions (groupe « Elbeuf Bleu Marine ») que le Compte de Gestion du Budget Annexe Opérations Foncières dressé pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

□□□

7A – AFFECTATION DE RESULTAT 2014 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'affectation de résultat 2014 pour le Budget Principal.

Rapport

Le rapport de Monsieur le Maire, mis aux voix, est adopté par 27 voix pour (groupe « Elbeuf l'Avenir Ensemble ») et 6 abstentions (groupe « Elbeuf Bleu Marine »).

7B – AFFECTATION DE RESULTAT 2014 – BUDGET ANNEXE SERVICE TRANSPORT

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'affectation de résultat 2014 pour le Budget Annexe Service Transport.

Rapport

Le rapport de Monsieur le Maire, mis aux voix, est adopté par 27 voix pour (groupe « Elbeuf l'Avenir Ensemble ») et 6 abstentions (groupe « Elbeuf Bleu Marine »)

□□□

7C – AFFECTATION DE RESULTAT 2014 – BUDGET ANNEXE SERVICE FUNERAIRE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'affectation de résultat 2014 pour le Budget Annexe Service Funéraire.

Rapport

Le rapport de Monsieur le Maire, mis aux voix, est adopté par 27 voix pour (groupe « Elbeuf l'Avenir Ensemble ») et 6 abstentions (groupe « Elbeuf Bleu Marine »).

□□□

7D – AFFECTATION DE RESULTAT 2014 – BUDGET ANNEXE PROGRAMME DE REUSSITE ÉDUCATIVE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'affectation de résultat 2014 pour le Budget Annexe Programme de Réussite Éducative.

Rapport

Le rapport de Monsieur le Maire, mis aux voix, est adopté par 27 voix pour (groupe « Elbeuf l'Avenir Ensemble ») et 6 abstentions (groupe « Elbeuf Bleu Marine »).

□□□

7E – AFFECTATION DE RESULTAT 2014 – BUDGET ANNEXE OPERATIONS FONCIERES

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'affectation de résultat 2014 pour le Budget Annexe Opérations Foncières.

Rapport

Le rapport de Monsieur le Maire, mis aux voix, est adopté par 27 voix pour (groupe « Elbeuf l'Avenir Ensemble ») et 6 abstentions (groupe « Elbeuf Bleu Marine »).

□□□

8 – BUDGET ANNEXE SERVICE FUNERAIRE : SUPPRESSION DE LA GESTION DE STOCK

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de supprimer la notion de gestion de stock sur le budget Annexe « Service Funéraire ».

Rapport

Le rapport de Monsieur le Maire, mis aux voix, est adopté par 27 voix pour (groupe « Elbeuf l'Avenir Ensemble »), et 6 abstentions (groupe « Elbeuf Bleu Marine »).

□□□

Monsieur GUILLAUD remercie l'ensemble des agents de la Ville pour le travail fourni tout au long de l'année, qui permet de mener les projets que les élus du groupe « Elbeuf l'avenir ensemble » avaient soumis aux elbeuviennes et aux elbeuviens lors de la campagne municipale.

Madame GILBERT déclare que les élus du groupe « Elbeuf Bleu Marine » s'associent aux remerciements envers le personnel pour leur travail de tous les jours. Madame GILBERT précise que les élus de son groupe ne se sont pas abstenus lors des votes des délibérations précédentes par rapport aux agents municipaux, mais sur les bases financières qu'ils ne maîtrisent pas.

Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit pourtant du budget 2014, présenté et voté en séance de Conseil Municipal.

□□□

9 – PROJET DE RENOVATION URBAINE- CONVENTION PARTENARIALE AVEC L'AGENCE NATIONALE DE RENOVATION URBAINE - APPROBATION DE L'AVENANT N°5 ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Madame GUILLOTIN propose au Conseil Municipal la signature de l'avenant n°5 de la convention partenariale signée avec l'ANRU pour la mise en œuvre du projet de rénovation urbaine.

Rapport

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'un projet important permettant de combler une verrière urbaine de la rue du 11 Novembre, projet porté par la SA HLM de la Région d'Elbeuf.

Le rapport de Madame GUILLOTIN, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

10 – GARANTIE D’EMPRUNT – SA HLM DE LA REGION D’ELBEUF – AMENAGEMENT DE L’EXTENSION DES LOCAUX LOUES A POLE EMPLOI – PRET ARKEA BANQUE

Madame TOUTAIN propose au Conseil Municipal d’accorder la garantie de la Ville à la SA HLM de la région d’Elbeuf pour l’aménagement de l’extension des locaux loués à Pôle Emploi, situés rue Poussin.

Rapport

Le rapport de Madame TOUTAIN, mis aux voix, est adopté à l’unanimité.

□□□

11A - GARANTIE D’EMPRUNT – FOYER DU TOIT FAMILIAL – RUE DE BOURGHEROULDE ET RUE DE THUIT-ANGER – ACQUISITION AMELIORATION DE 4 LOGEMENTS – PRET PLUS - MODIFICATION

Madame TOUTAIN propose au Conseil Municipal d’accorder la garantie de la Ville au bailleur social le Foyer du Toit Familial, pour l’opération de construction de 4 logements rues de Bourgtheroulde et de Thuit-Anger à Elbeuf sur Seine.

Rapport

Le rapport de Madame TOUTAIN, mis aux voix, est adopté à l’unanimité.

□□□

11B – GARANTIE D’EMPRUNT – FOYER DU TOIT FAMILIAL – RUE DE BOURGHEROULDE ET RUE DE THUIT-ANGER – CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS – PRETS PLUS ET PLAI

Madame TOUTAIN propose au Conseil Municipal d’accorder la garantie de la Ville au bailleur social le Foyer du Toit Familial, pour l’opération de construction de 8 logements rues de Bourgtheroulde et de Thuit-Anger à Elbeuf sur Seine.

Rapport

Le rapport de Madame TOUTAIN, mis aux voix, est adopté à l’unanimité.

□□□

12 - PERSONNEL MUNICIPAL – RENOUELEMENT DE CONTRATS

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le renouvellement de contrats d'agents municipaux.

Rapport

Le rapport de Monsieur le Maire, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

□□□

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h15.

La secrétaire de Séance,

Sandra HANCHARD.

